

Miličková, Ladislava

Propositions incisives et incidentes - question de terminologie

Études romanes de Brno. 1983, vol. 14, iss. 1, pp. 37-42

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/113557>

Access Date: 16. 02. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

LADISLAVA MILIČKOVÁ

PROPOSITIONS INCISES ET INCIDENTES – QUESTION DE TERMINOLOGIE

Si l'on veut étudier en détail les problèmes de la phrase complexe dans le français contemporain, on ne peut ne pas remarquer qu'il y existe certains types de propositions qui ne sont ni indépendantes ni subordonnées, mais dont le caractère est tout à fait particulier. Il s'agit des propositions qui ont pour but d'introduire ou d'actualiser le discours direct ou indirect.

Ces propositions diffèrent des autres par le fait que l'on y trouve deux plans qui se manifestent très nettement: *le plan d'un discours direct primaire* et *le plan narratif*. Cela veut dire qu'il s'agit de la transposition du discours effectué dans la situation primaire (immédiate), dans la nouvelle situation secondaire représentée par une proposition introduisant le discours direct ou indirect (on parle aussi d'une reproduction directe ou indirecte).

Je n'irai nulle part. (le plan d'un discours direct primaire).

Je n'irai nulle part, a-t-il dit obstinément (le plan narratif, la proposition *a-t-il dit obstinément* introduit un discours direct).

Il a dit obstinément qu'il n'irait nulle part (le plan narratif, la proposition *il a dit obstinément* introduit un discours indirect).

Les propositions introduisant ou actualisant le discours direct ou indirect apportent des renseignements sur l'auteur du discours de même que sur les circonstances dans lesquelles le discours est, a été ou sera prononcé. Elles peuvent introduire non seulement une seule phrase complexe, mais aussi plusieurs phrases comportant différents plans modaux (plan énonciatif, interrogatif ou exclamatif).

Dans nos recherches nous avons laissé de côté les propositions introduisant le discours indirect et nous nous sommes orientée vers celles introduisant le discours direct. Les propositions de ce type représentent un des phénomènes de la parenthèse qui rend possible, d'après Šabršula «d'atteler une expression à la phrase sans aucune relation syntaxique exprimée».¹ D'après Šabršula il s'agit de la digression de l'enchaînement syntaxique

¹ Jan Šabršula, *Základy francouzské skladby*, Praha, SPN, 1975, p. 129.

qui se manifeste le plus souvent dans certaines expressions modales ou explicatives, dans les propositions incidentes dans la position intercalée et dans d'autres types de phrases qui ne sont pas classées du point de vue syntaxique.

Marouzeau considère la construction parenthétique à la fois savante «car elle suppose que, la construction suspendue, on domine assez l'ensemble de l'énoncé pour retrouver le fil au moment voulu»² et familière «car elle comporte le laissez-aller de l'improvisation et l'insouciance de la construction logique».³

La plupart des grammaires et des encyclopédies françaises n'ont prêté qu'une attention marginale à la question de ces propositions. Jusqu'ici on n'a même pas réussi à tomber d'accord sur le contenu des propositions aussi bien que sur la terminologie existant dans ce domaine (emploi des termes «proposition incise» et «proposition incidente»).

Littré dit que l'incise «est une petite phrase qui, formant un sens partiel, entre dans le sens total de la proposition».⁴ Dans la phrase: *Quand la ville de Paris, qui existait dès le temps de César, n'occupait que l'île où est l'église Notre-Dame, elle n'était que l'humble cité d'un petit peuple gaulois.*, il désigne comme incise la proposition *qui existait dès le temps de César*,⁵ c'est-à-dire une simple proposition subordonnée relative dans la position intercalée.

Dans le dictionnaire Bordas on trouve une définition tout à fait différente. Les propositions du type *qui existait dès le temps de César* y sont qualifiées simplement comme «intercalées» tandis que sous la notion «proposition incise» on comprend la «proposition ayant pour but d'indiquer qu'on rapporte les paroles ou la pensée de quelqu'un. Elles s'intercalent entre virgules, dans le cours de la phrase ou se rejettent à la fin; leur sujet est placé généralement après le verbe».⁶

Je suppose, *dit-il*, que vous m'aidez.

Je suppose que vous m'aidez, *dit-il*.

Le même terme et la même définition apparaissent également chez Blinkenberg, Cressot, Damourette et Pichon, dans la grammaire Larousse, etc. Dauzat et Grevisse comprennent sous une incise non seulement les propositions du type *dit-il*, mais aussi de courtes phrases telles que *je pense, je suppose, je parie, je le crains, il me semble* (ou *me semble-t-il*), *il est vrai, je présume, je le crois, je le sais, je le répète* etc. qui peuvent être placées dans l'intérieur de la proposition ou à sa fin.

Vous êtes, *je le sais*, un excellent tireur.

Vous êtes un excellent tireur, *je le sais*.

Ces courtes phrases sont classées parfois également parmi les incidentes (dictionnaire Bordas) et sont caractérisées comme «propositions ayant pour but de souligner l'idée exprimée par la proposition à laquelle elles

² Jean Marouzeau, *Précis de stylistique française*, Paris Masson, 1946, p. 156.

³ Jean Marouzeau, *ibid.*, p. 156.

⁴ La définition de Littré publiée dans *l'Encyclopédie du bon français* (Dupré), Paris, éd. Trévise, 1972, p. 1927.

⁵ *Ibid.*, p. 1297.

⁶ *Dictionnaire du français vivant*, Paris, Bordas, 1975, p. 645.

s'ajoutent soit en s'intercalant entre les termes de celle-ci soit en se plaçant au début ou à la fin». ⁷

Les expressions «incidente» aussi bien que «incise» sont des adjectifs dont l'origine remonte au latin et qui s'appliquent à des propositions qu'on vient faire pénétrer dans le reste de la phrase. Dagneaud dit que la proposition incidente, ou elliptiquement l'incidente (sous ce terme il comprend la proposition du type *dit-il, répond-il* etc.) pénètre «en tombant naturellement, ce que dit le second élément de l'adjectif» ⁸ la proposition incise, ou elliptiquement l'incise, pénètre «par une fente qu'on a ménagé» c'est — à-dire par une «incision qu'on a fait dans le tissu de la phrase». ⁹ En partant de ces définitions Dagneaud parle d'une incise comme d'une proposition «qu'on intercale à l'intérieur d'une autre proposition pour apporter une précision d'importance à propos d'un des termes de cette proposition (Cavaignac n'était plus à ses yeux, qu'un traître. Le Président, *qu'il avait admiré pendant trois mois*, commençait à déchoir dans son estime . . . : *et comme il lui fallait toujours un sauveur*, sa reconnaissance depuis l'affaire du Conservatoire, appartenait à Changarnier)», ¹⁰ tandis que la proposition incidente représente «un membre de phrase indépendant du sens général de la phrase qu'on intercale entre deux propositions et qui a pour effet d'interrompre momentanément le cours de la phrase, ou du récit, mais qui ne change en rien le sens de la phrase. Les incidentes abondent souvent dans le dialogue, quand celui-ci est écrit en style direct (M. Leuwen, *lui dit-elle de loin*, je vous demande de danser avec moi la première contredanse)». ¹¹ En plus il classe parmi les incidentes même d'autres types des phrases intercalées qu'on pourrait appeler explicatives et qui se mettent parfois entre parenthèses, plus rarement entre tirets:

Leur discussion dura longtemps, et, comme il s'en allait Sénécal avoua (*c'était le but de sa visite peut-être*) que Deslauriers s'impatientait beaucoup du silence de M. Dambreuse.

L'influence de Pascal, en particulier — *dont je ne fais que paraphraser une pensée bien connue sur la «vanité de la peinture»* — vient ici contrebalancer l'influence, unique et souveraine jusque-là, de Molière. ¹²

La terminologie employée par Dagneaud n'est pas très fréquente. Néanmoins on la trouve également chez Sandfeld ¹³ qui, sous le terme d'une incise comprend n'importe quelle proposition qui pénètre dans une autre proposition, ce que Blinkenberg, Dauzat et d'autres définissent par le terme *proposition intercalée*.

Revenons à la notion d'une incise. Généralement on comprend sous ce terme une proposition jetée ou intercalée dans la suite du discours qui comporte un factif verbal signifiant le plus souvent *dire* ou *croire* avec

⁷ Ibid., p. 645.

⁸ Robert Dagneaud, *Le vocabulaire grammatical*, Paris, SEDES, 1965, p. 121.

⁹ Robert Dagneaud, *ibid.*, p. 121.

¹⁰ Robert Dagneaud, *ibid.*, p. 119.

¹¹ Robert Dagneaud, *ibid.*, p. 119.

¹² Robert Dagneaud, *ibid.*, p. 119.

¹³ C. Sandfeld, *Syntaxe du français contemporain*, Paris, Librairie Droz, 1936, p. 3.

leur soubassement. Elle a pour fonction d'indiquer une citation, c'est-à-dire d'indiquer que la phrase où elle s'intercale est mise par le locuteur dans la bouche d'une autre personne (ou dans sa propre bouche pour des raisons particulières). Le verbe impliqué dans la citation est presque atone, son rôle n'est que de marquer un arrêt ou d'introduire le sujet, si celui-ci a besoin d'être précisé.

Par contre on qualifie une incidente comme une proposition qui occupe les mêmes places que la proposition incise, mais qui s'intègre à la phrase dans laquelle elle s'insère: son rôle est de souligner une considération accessoire. Elle a généralement pour but de faire ressortir l'idée exprimée par la proposition à laquelle elle s'ajoute soit en s'intercalant entre les termes de celle-ci, soit en se plaçant au début ou à la fin:

Vous devez, *je le répète*, apprendre à le connaître.

Vous devez apprendre à le connaître, *je le répète*.

Je le répète, vous devez apprendre à le connaître.

Pour préciser mieux ce qu'est une incise et pour la situer parmi les tours sémantiquement voisins, Damourette et Pichon comparent quatre possibilités en partant des exemples suivants:¹⁴

a) *En montrant Bernard Lalie dit que celui-là n'était plus leur frère.*

b) *En montrant Bernard Lalie dit: «Celui-là n'est plus notre frère».*

c) *Celui-là dit Lalie en montrant Bernard, n'est plus notre frère.*

d) *«Celui-là n'est plus notre frère» que Lalie dit en montrant Bernard.*

Damourette et Pichon montrent que dans le premier exemple le rapport mutuel des deux propositions est très clair. Le seul émouvement qui ait sa plénitude, c'est *Lalie dit*. Qu'elle renie Bernard pour son frère, c'est le contenu même de ce qu'elle dit. La partie *que celui-là n'était plus son frère* est appelée par Damourette et Pichon une «sous-phrase endodynamique» à l'intérieur de laquelle le factif *n'était* est enfermé et masqué. Cette subordonnée représente un complément direct de *dit* à la manière dont un substantif nominal le serait.

Quant à l'exemple *b*, il n'est pas considéré par Damourette et Pichon comme une incise au sens propre du mot car on n'y rapporte pas seulement le contenu des paroles de Lalie, mais leur texte même. Si Lalie avait dit: «*Bernard, non, ça n'est pas notre frère*», la phrase *a* aurait encore été possible, mais la phrase *b* ne l'aurait pas été, puisque le texte des paroles n'aurait pas été: «*Celui-là n'est plus notre frère*». Dans ce cas les paroles sont présentées dans leur réalité, on évoque l'émouvement qu'elles ont créé au moment de leur émission. La subordination de la proposition énonçant les paroles à la proposition les annonçant est donc beaucoup moins nette que dans le premier cas.

L'exemple *c* est une incise proprement dite. Les paroles sont rapportées textuellement comme dans le tour précédent, mais tandis que la proposition énonçant les paroles constitue le texte normal du discours, l'incise interrompt ce texte et y figure avec un aspect particulier qui est l'inversion. C'est pourquoi Damourette et Pichon considèrent l'incise comme une sorte de «complément ambiant affonctiveux de la phrase», c'est-à-dire

¹⁴ Jacques Damourette — Edouard Pichon, *Des mots à la pensée*, Paris, Collection des linguistes contemporains, 1934, p. 459, § 1031.

comme une subordonnée, ce qui leur paraît évident dans l'exemple *d* où la particule *que* vient masquer le verbe de l'incise.

En dehors des propositions incisives de ce type, Damourette et Pichon admettent l'existence de certaines petites phrases exclamatives, incisives également dans la phrase et représentées par les expressions *que je sache*, *je ne sais quoi*, *je pense*, ce que les autres appellent propositions incidentes, qui rapprochent des incisives par leur position dans la phrase, mais qui sont plus factiveuses que celles-ci. Elles sont placées à l'intérieur d'une phrase complexe sans inversion du soutien comme:

Au reste je suis sans intérêt ne descendant, *que je sache*, d'aucun Franc qui ait ravagé les Gaules.¹⁵

J'en ai dit assez, *je pense*, en disant son nom.¹⁶

Ce type de propositions se rapproche aussi à des phrases rendues complémentaires par leur position dans un convalent:

On avait réussi à nettoyer nos victoires dans *je ne sais quoi d'incolore* qui en ôtait le rayonnement.

Je crains bien qu'un jour Hélène,

je le dis tout bas,

ne me fasse de la peine.¹⁷

Damourette et Pichon attribuent à ces petites phrases un aspect de «convalent affonctueux ambiant» qu'ils attribuent de même à des petites phrases exclamatives placées entre deux grandes phrases:

Un Bûcheron perdit son gagne-pain;

C'est sa cognée; et le cherchant en vain,

Ce fut pitié là-dessus de l'entendre.¹⁸

Grammaire Larousse du XX^e siècle classe parmi les incisives non seulement les propositions le plus souvent indépendantes qui contiennent en général le verbe *dire* ou un verbe similaire: *s'écrier*, *répéter*, *crier*, *riposter*, *reprendre*, *répondre* etc., mais aussi des formules appelées «formules d'insistance» qui sont ou une réflexion de celui qui parle sur ses propres paroles, ou un appel à l'interlocuteur, ou encore une formule de politesse: Je ne suis pas compétent, *il est vrai*.

Donnez-moi à boire, *s'il vous plaît*.

Voyez-vous, je suis un homme tout simple.¹⁹

Entre une incise et une incidente il existe également une différence d'intonation. Dans la proposition incise il apparaît une modification de la cadence qui correspond à un changement d'intonation et qui permet de distinguer l'incise du reste de la phrase; elle permet d'autre part au verbe de rester en contact immédiat avec le propos qui est en somme son complément. D'où il suit que la proposition incise est dite sur un ton uniformément bas, la proposition incidente admet des intonations très variées.

Comme nous l'avons constaté, il n'existe aucune unanimité concep-

¹⁵ J. Damourette — E. Pichon, *ibid.*, p. 464, § 1031.

¹⁶ J. Damourette — E. Pichon, *ibid.*, p. 464, § 1031.

¹⁷ J. Damourette — E. Pichon, *ibid.*, p. 464, § 1031.

¹⁸ J. Damourette — E. Pichon, *ibid.*, p. 465, § 1031.

¹⁹ *Grammaire Larousse du XX^e siècle*, Państwowe wydawnictwo naukowe, Warszawa, 1967, p. 67.

tuelle et terminologique quant aux propositions incises et incidentes. Nous considérons comme la plus précise et la plus convenable définition d'une incise celle qui était exprimée par R. Le Bidois et telle quelle était publiée par Dupré dans *l'Encyclopédie du bon français* en 1972. Le Bidois caractérise l'incise comme «une proposition accessoire, généralement intercalée dans le corps d'une autre proposition qu'on peut appeler citation et qui reproduit plus ou moins textuellement les paroles d'un personnage (ou de l'auteur)». ²⁰ Mais il faut ajouter que, dans certaines conditions, il peut arriver que l'incise ne marque pas une citation, mais constitue une courte phrase appelée par Blinkenberg «subjective»: ²¹

Il suit, *croyons-nous*, de cette observation que . . .

Van Woerkom aboutit, *nous l'avons vu*, à une conclusion assez voisine.

Elle nous emmènerait avec elle à Paris, ville qu'elle se réjouissait de voir, et qui, *elle l'assurait*, éclipse Pernambuco.

A la lumière de cette classification on voit que celle de Littré ne correspond plus à la nomenclature actuelle. De fait il classe parmi les incises des subordonnées relatives ou comparatives qui, dans la grammaire contemporaine représentent une sorte de propositions tout à fait différentes.

En partant de ce que nous avons démontré ci-dessus, on peut établir quatre traits à peu près constants qui caractérisent la proposition incise dans le français actuel:

- elle contient un verbe déclaratif *dire* ou un verbe équivalent
- quant au sens elle dépend étroitement de la citation dans laquelle elle s'insère
- le sujet du verbe déclaratif y est normalement inversé
- elle est syntaxiquement indépendante et peut se déplacer par rapport à l'ensemble de la citation (elle peut être anteposée, postposée ou intercalée dans la citation)

La position de l'incise influence également sur la ponctuation. L'incise est séparée du discours direct par la pause appelée non-finale; ²² si elle précède le discours direct on y met un double-point, dans les autres cas elle est séparée par une virgule dans la position intercalée par deux virgules. Le premier mot de l'incise intercalée ou postposée commence par une lettre minuscule, même si le discours direct précédent représente une question ou une exclamation et s'il se termine par un point d'interrogation ou d'exclamation.

Nous avons essayé d'esquisser les théories et les opinions principales concernant les problèmes terminologiques et conceptuels dans le domaine des propositions dites incises et incidentes. Cependant nous nous rendons compte que pour pouvoir présenter des conclusions plus générales, il faudra faire une analyse minutieuse reposant sur un riche matériel.

²⁰ *Encyclopédie du bon français (Dupré)*, Paris, éd. Trévise, 1972, p. 1297.

²¹ Andreas Blinkenberg, *L'ordre des mots en français moderne*, Kobenhavn, 1928.

²² Le terme employé par J. Bauer et M. Grepl dans l'oeuvre *Skladba spisovné češtiny*, Praha, SPN, 1970.